



(Réf. : DMS #9052)

Ville de Baie-Saint-Paul

Projet de Ville-amie des aînés

Diagnostic stratégique
Synthèse

présenté aux

Membres du comité de suivi de l'étude

par



Québec

Mai 2010

Table des matières

1. Préambule	1
1.1 Un avenir pour nos aînés.....	1
2. Contexte et objectifs	3
3. Cheminement méthodologique	5
4. Les aînés au Québec - faits saillants	9
5. Baie-Saint-Paul – faits saillants	15
6. Villes-amies des aînés - faits saillants.....	18
7. Groupes de discussion - faits saillants	20
8. Sondage - faits saillants	23
9. Diagnostic stratégique et enjeux	26

Crédits photos : <http://www.tourismelotbiniere.com/>

1. Préambule

1.1 Un avenir pour nos aînés



Nos aînés sont, dans la vie de tous les jours, obsédés par le culte de la jeunesse, de la performance et de la consommation rapide, par la société moderne qui semble trop souvent ignorer et garder à l'écart les personnes âgées qui, pour plusieurs, symbolisent la vulnérabilité, la sénilité et

le ralentissement tant redoutés de la vie. Une telle mentalité ne peut avoir d'autre effet que de creuser davantage le fossé qui existe entre les aînés et les plus jeunes générations. Et pourtant, une très grande majorité de personnes âgées répondront que le vrai mal de la vieillesse n'est pas l'affaiblissement du corps, mais bien l'indifférence des autres.

Pour qu'une collectivité réussisse à se doter d'une véritable vision d'avenir, celle-ci doit tout d'abord poser un regard lucide sur les réalités qui feront partie intégrante du monde de demain. Parmi ces réalités imminentes, il est clair que le vieillissement de la population bouleversera grandement le visage du Québec au cours des prochaines décennies. En 2051, si les prévisions se maintiennent, la proportion de personnes âgées québécoises approchera les 30 %, soit deux fois plus qu'à l'heure actuelle¹. De plus, il est impossible d'ignorer les progrès continuels de la médecine, qui augmenteront de manière significative l'espérance de vie des hommes et des femmes. D'ici quelques années au Québec, il y aura donc un plus grand nombre de personnes âgées, qui vivront plus longtemps.



C'est pourquoi il est impératif, et dès maintenant, de modifier non seulement la nature des rapports que les Québécois entretiennent avec leurs aînés, mais aussi de redonner à ces derniers la juste place qui leur revient au sein de la société. Il est temps de reconnaître et de mettre en valeur les richesses exceptionnelles de leur mémoire, de leurs expériences, de leur présence. C'est également l'occasion d'impliquer davantage les aînés et d'ainsi faire profiter à l'ensemble de la collectivité un

¹ Institut de la statistique du Québec, Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain, volume 1, Québec, L'Institut, 2004.

savoir-faire étonnant. Une meilleure qualité de vie sociale et psychologique, voilà ce que méritent nos aînés. Voilà ce que souhaitent assurément les gens de Baie-Saint-Paul en initiant une réflexion sur l'avenir des aînés et leur milieu de vie.

Le gouvernement est en train d'implanter avec plusieurs villes de la province le projet pilote « Ville-amie des aînés », une initiative de l'Organisation Mondiale de la Santé visant à inciter les municipalités à offrir aux aînés un environnement sain et sécuritaire, où l'on peut s'épanouir pleinement. Dans la Capitale-Nationale, Baie-Saint-Paul fait partie des projets pilotes.

C'est avec le désir de se joindre à un tel mouvement de solidarité que la Ville de Baie-Saint-Paul, fortement marquée par la présence d'aînés (19 % de sa population), a adhéré à ce projet de se doter d'une vision d'avenir qui, un jour, fera d'elle une « Ville-amie des aînés ». Pour ce faire, la Ville de Baie-Saint-Paul a créé un comité de pilotage composé de Jean Fortin (maire), Claude St-Charles (élu), Paule Delisle et Bernard Langevin (Groupe d'Action des 50 ans et plus de Charlevoix), Anne-Pierre Gagnon (CSSS), Annie Bouchard (Pro-Santé), Lise Turgeon (FADOQ), Sylvie Germain (CLD), Sœur Thérèse Rocheleau (PFM), Jean-Claude Turcotte, Lina Cerrotti (Agence pour Vivre chez soi), ainsi que Martin Bouchard et Luce-Ann Tremblay (Ville de Baie-Saint-Paul). Le comité a mandaté la firme Desjardins Marketing Stratégique afin de mener cet important travail de recherche, de réflexion, de consultation et de synthèse. De par les consultations menées auprès des différentes catégories d'âge de la population (14 à 17 ans, 18 à 35 ans, 36 à 64 ans, 65 à 73 ans et 74 ans et plus), Desjardins Marketing Stratégique a suscité l'implication et l'ouverture d'esprit de l'ensemble des générations et souhaite offrir à la Ville de Baie-Saint-Paul un plan d'action concret répondant à sa volonté de bâtir la société de demain, dans laquelle les aînés occuperont la place qui leur revient.

2. Contexte et objectifs

À l'exemple d'autres villes dans le monde, Baie-Saint-Paul souhaite adhérer aux principes et valeurs supportés par le mouvement « Collectivité amie des aînés » promu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Pour ce faire, la Ville souhaitait entendre particulièrement la voix des aînés à ce sujet afin de développer un plan d'action quinquennal qui leur sera plus particulièrement destiné.

Un comité de suivi a donc sollicité l'expertise de Desjardins Marketing Stratégique afin de stimuler la participation citoyenne et de réaliser le mandat suivant :

Doter la ville de Baie-St-Paul d'un plan d'action quinquennal (2010-2015) concerté par la population qui positionne la Ville en tant que «Collectivité amie des aînés » et assortir le plan d'indicateurs de mesures et de suivi.

Les objectifs spécifiques poursuivis dans le cadre de cet ouvrage sont de :

- ✓ tracer un profil actualisé des clientèles de 50 ans et plus sur le territoire, en faisant ressortir les différences par sexe et par tranches d'âge;
- ✓ établir un portrait des enjeux, des perceptions, des problématiques et proposer des solutions relatives aux thématiques définies (espaces et lieux publics, logement, respect et inclusion sociale, communication et information);
- ✓ stimuler la participation citoyenne des aînés, des jeunes et de la population en général dans l'identification d'actions favorables aux aînés à travers des rencontres animées;
- ✓ nourrir la réflexion à partir d'exemples inspirants favorables aux aînés, puisés dans d'autres villes à travers le monde;
- ✓ vulgariser les contenus et inciter les participants à enrichir les projets;

- ✓ formuler le plan des actions sur 5 ans, en identifiant les responsables, les échéanciers et les mesures de suivi qui permettront de tracer le bilan, et ce, en concordance avec la vision et les principes de l'Agenda 21.

3. Cheminement méthodologique

Afin de compléter le diagnostic stratégique de Baie-Saint-Paul dans le cadre du projet Ville-amie des aînés, un sondage auprès des aînés de la région sera réalisé. L'analyse de ce sondage fera partie intégrante du diagnostic final, lequel sera remis au comité pour validation et approbation dans une phase ultérieure.

Afin d'atteindre les objectifs visés dans le présent mandat, Desjardins Marketing Stratégique a réalisé une série d'activités telles que décrites ci-après.

- ✓ Une rencontre de démarrage avec l'ensemble des membres du comité, ainsi qu'une visite de la Ville de Baie-Saint-Paul.
- ✓ Une analyse de la littérature existante sur les aînés au Québec et à Baie-Saint-Paul. Bien que nous ayons consulté de nombreux documents sur le sujet des aînés au Canada, au Québec et à Baie-Saint-Paul, seuls les plus pertinents et ceux utilisés ont été énumérés ci-après, soient :
 - Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic, portrait statistique régional des aînés du Québec, 2007.
 - Statistique Canada, Un portrait des aînés au Canada, 2006
 - Ministère de la Famille et des Aînés, Les conditions des personnes aînées, 2007
 - Conseil des aînés du Québec, Une pleine participation des aînés au développement du Québec, 2005
 - IVPSA, La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé, 2008
 - Affaires municipales, Sport et Loisir, Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux, 2004.
 - Ministère de la Famille et des aînés, Les aînés : une force productive dont l'économie du Québec ne peut se passer!, 2009

- Ipsos Descarie, Sondage auprès des personnes de 55 ans et plus : rapport de recherche. Montréal : 2006
 - Institut de la statistique du Québec, Les conditions de vie des personnes âgées : d'importants changements survenus depuis les années 1980, 2005
 - Conseil des aînés, État de la situation sur les milieux de vie substitués pour les aînés en perte d'autonomie, 2007
 - Ministère de la Famille et des Aînés, Préparons l'avenir avec nos aînés, rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, 2008
 - Agence de la santé publique du Canada, Communiquer avec les aînés, 2006
 - CEFRIO, Les aînés québécois et les TI, quelles perspectives d'avenir pour le Québec?, 2008
 - Ville de Baie-Saint-Paul, Diagnostic du territoire de Baie-Saint-Paul dans une perspective de développement durable, 2005
 - Ville de Baie-Saint-Paul, Analyse du développement de Baie-Saint-Paul, Service d'urbanisme, patrimoine et culture, 2008
- ✓ Afin de compléter la recherche documentaire, nous avons consulté les sites Internet suivants :
- www.baiesaintpaul.com
 - www.statcan.gc.ca
 - www.stat.gouv.qc.ca
 - www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun
- ✓ Des entrevues avec des intervenants clés de la région (le guide d'entrevues utilisé est disponible à l'annexe 1) :
- Monsieur Robin Roy, directeur adjoint au CSSS de Baie-Saint-Paul
 - Monsieur Pierre Tremblay, Agence pour vivre chez-soi
 - Madame Annie Bouchard, Centre communautaire Pro-Santé
 - Madame Thérèse Lamy, Comité des résidents du Centre Pierre Dupré
 - Madame Madeleine Desgagnés, Office municipal de Baie-Saint-Paul et Société d'habitation
- ✓ Des entrevues avec des experts en aménagement, des spécialistes sur les aînés et des intervenants privilégiés dont :

- Madame Anne Veil, Centre de recherche sur le vieillissement, Université de Sherbrooke
 - Monsieur Jean-Denis Paquet, responsable de l'aile gériatrique de l'hôpital des petites franciscaines, Baie-Saint-Paul
 - Madame Maire-Louise Roy, architecte et urbaniste
 - Monsieur Martin Bouchard, directeur général de la Ville de Baie-Saint-Paul
 - Marie Leclerc, Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale
- ✓ Une analyse de benchmarking auprès de trois villes inspirantes qui ont réalisé un plan d'action en vue de devenir une Ville-amie des aînés, soit Sherbrooke (Québec), Rivière-du-Loup (Québec) et Genève (Suisse) :
- Monsieur Stéphane Berchmeier, Service social de la Ville de Genève
 - Madame Sylvie St-Pierre, Ville de Sherbrooke
 - Madame Maude Dubé-Ratté, Ville de Rivière-du-Loup
 - www.ville-ge.ch
 - www.ville.sherbrooke.qc.ca
 - <http://www.ville.riviere-du-loup.qc.ca>
- ✓ La réalisation d'un document informatif et d'un texte publicitaire visant à informer la population de Baie-Saint-Paul de la démarche en cours et inciter celle-ci à participer aux groupes de discussion. Vous pouvez retrouver ces documents à l'annexe 3.
- ✓ La réalisation de huit groupes de discussion à Baie-Saint-Paul :
- un groupe avec des jeunes de 14 à 17 ans
 - un groupe avec des personnes de 18 à 35 ans
 - deux groupes avec des gens de 36 à 64 ans
 - trois groupes avec des personnes de 65 à 73 ans
 - un groupe avec des aînés de plus de 74 ans

Le recrutement des participants à ces groupes a été réalisé par Desjardins Marketing Stratégique avec un guide de recrutement (disponible à l'annexe 4) et via :

- une cueillette de noms sur une base volontaire par le biais des différents organismes du milieu
- l'achat de la liste complète des ménages de Baie-Saint-Paul

4. Les aînés au Québec - faits saillants

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

- ✓ La part des personnes âgées de 65 ans et plus au Québec a grimpé rapidement pour atteindre 14 % aujourd'hui, soit plus d'un million de personnes.
- ✓ En 2006, les femmes représentent 57 % de la population âgée de 65 ans et plus, contre 43 % pour les hommes.
- ✓ L'augmentation du nombre d'aînés (65 ans et plus) au Québec se poursuivra pour atteindre le seuil d'une personne sur quatre vers 2026 et d'un peu plus d'une sur quatre (28 %) vers 2056.
- ✓ Au Québec, l'espérance de vie, à la naissance, pour les femmes était de 80 ans en 1985-1987; en 2004-2006, elle était de 83 ans. Chez les hommes, elle est passée de 72 ans à 78 ans sur cette même période.
- ✓ Le groupe des 65 ans et plus est de plus en plus diversifié, notamment en ce qui concerne les sources de revenus, les situations personnelles (divorces, remariages, unions de fait), le niveau d'éducation, etc. Cette grande diversité va s'amplifier davantage avec l'arrivée à la retraite de la génération des baby-boomers.
- ✓ Certains baby-boomers travailleront au-delà de l'âge de 65 ans, surtout par choix personnel et en fonction de leur propre champ d'intérêt; d'autres le feront par nécessité.

SITUATION FINANCIÈRE

- ✓ La situation économique des personnes aînées du Québec s'est améliorée au cours des dernières années. Les revenus des personnes âgées de 65 ans et plus ont grandement progressé au cours des deux dernières décennies.
- ✓ La situation économique de certains groupes d'aînés demeure préoccupante; c'est notamment le cas des femmes demeurées au foyer, qui ne bénéficient pas de régimes de pension privés ou du Régime de rentes du Québec, et dont la principale source de revenu est constituée de transferts gouvernementaux.
- ✓ En 2004, le revenu total annuel moyen des femmes âgées de 65 ans ou plus était de 19 600 \$, alors que celui des hommes était de 31 500 \$.

- ✓ Chez les personnes de 65 ans ou plus, un propriétaire sur sept débourse 30 % ou plus de son revenu pour se loger, alors que près d'un locataire sur deux est dans cette situation.
- ✓ Les revenus de transferts gouvernementaux représentent 59,6 % du revenu annuel des femmes âgées et 45 % de celui des hommes.
- ✓ Les prochaines générations de retraités seront, dans l'ensemble, plus riches que les précédentes en raison, principalement, de la hausse de l'activité des femmes sur le marché du travail et de l'augmentation des salaires d'une génération par rapport à une autre.

LES PROCHES AIDANTS

- ✓ Au Québec, environ 3,3 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prodiguent sans rémunération des soins aux personnes âgées pendant 10 heures ou plus par semaine.
- ✓ L'aide aux personnes âgées provient habituellement du milieu familial de la personne, généralement la conjointe, le conjoint, les enfants ou les amis proches.
- ✓ Le nombre de personnes âgées plus âgées (85 ans ou plus) augmente en même temps que diminue le nombre potentiel de proches aidants.
- ✓ Les services offerts par les centres de santé et de services sociaux aux personnes en perte d'autonomie peuvent faciliter la tâche des proches aidants. Par ailleurs, les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux, y compris les organismes communautaires, ne sont pas toujours suffisants et ne répondent pas à tous les besoins des aidants.
- ✓ La personne aidante au Québec est souvent une femme de plus de 45 ans qui, une fois sur douze, est elle-même une personne âgée de 65 ans ou plus.
- ✓ Au Québec, la majorité des proches aidants s'occupe depuis au moins cinq ans de la même personne. Un aidant sur cinq le ferait depuis plus de dix ans.

APPORT SOCIOÉCONOMIQUE

- ✓ Un bon nombre d'aînés vivent une vieillesse épanouie et productive; ils participent à des activités qui mettent à profit leurs capacités et leur savoir au service de la collectivité.
- ✓ Différentes formes d'engagement (soutien en emploi, retour au travail, rémunéré ou bénévole, mentorat ou tutorat) permettent aux aînés de demeurer actifs comme ils le souhaitent.
- ✓ On constate que les aînés consacrent au bénévolat beaucoup plus de temps (202 heures par année) que les autres groupes d'âge, mais qu'ils y participent en moins grande proportion (23 %), une valeur minimale globale estimée au Québec à plus d'un milliard de dollars annuellement.
- ✓ On ne considère pas toujours les aînés comme des gens compétents ou productifs, leur apport à la famille et à la société passant souvent inaperçu ou étant déprécié.
- ✓ La décision des aînés de s'impliquer socialement peut être motivée par des raisons de toutes sortes. Les principales motivations au bénévolat et à l'engagement social chez les aînés sont une contribution sociale, un tremplin de développement personnel, une source de plaisir et de bien-être.
- ✓ Depuis dix ans, le taux d'activité des personnes de 65 ans et plus (participation au marché du travail comme travailleurs ou comme personnes à la recherche active d'un emploi) a presque doublé, pour atteindre en 2008 7,1 %.
- ✓ 260 000 personnes de 65 ans ou plus, soit le quart des 1,1 million de retraités actuels qui n'occupent pas d'emploi, souhaiteraient continuer à être actives. Cependant, certains désirent ralentir la cadence et recherchent des conditions de travail plus flexibles et moins difficiles (horaire, stress et efforts physiques).

PRÉJUGÉS À L'ÉGARD DU VIEILLISSEMENT

- ✓ Les aînés font l'objet de nombreux mythes ou fausses croyances qu'on appelle stéréotypes.
- ✓ Les attitudes négatives envers les aînés se révèlent dans des comportements qui faussent les relations avec eux.
- ✓ Les aînés sont plus particulièrement visés par l'âgisme, l'infantilisation et la gérontophobie que l'on constate dans la société.

ENVIRONNEMENT LOCAL, MUNICIPAL ET TERRITORIAL

- ✓ Les personnes âgées québécoises connaissent des réalités différentes selon qu'elles vivent en zone urbaine ou rurale.
- ✓ La qualité de vie, la participation active et le soutien dans la communauté sont tributaires de la présence de services qui répondent à leurs besoins (habitat, aménagement des lieux publics, accès à du transport, sécurité du milieu de vie, vie communautaire stimulante et offre variée de loisirs et d'activités culturelles).

MILIEUX DE VIE

- ✓ Le milieu de vie constitue pour les aînés un élément important de la qualité de vie.
- ✓ La plupart des aînés désirent demeurer dans leur logis tant qu'ils en sont capables, étant donné qu'ils y vivent souvent depuis très longtemps.
- ✓ Le maintien de l'autonomie et du bien-être des aînés dans la collectivité dépend en grande partie de leurs conditions de logement, de la sécurité de l'environnement ainsi que des mesures de soutien et des services disponibles.
- ✓ Plus les personnes âgées avancent en âge, plus elles sont susceptibles d'être locataires.
- ✓ Les femmes âgées sont principalement locataires.
- ✓ Les ménages les plus âgés semblent privilégier les villes centres; on retrouve cette même tendance en ce qui concerne les personnes seules et les immigrants aînés.
- ✓ La part d'aînés propriétaires est beaucoup plus forte en milieu rural.

- ✓ Les problèmes d'accessibilité financière au logement concernent plus particulièrement les aînés les plus âgés, les femmes, les locataires, et ce, en région urbaine.
- ✓ Les ménages d'une seule personne sont de plus en plus présents dans la société québécoise, tendance qui se poursuivra dans les prochaines décennies.
- ✓ Le nombre de places d'hébergement destinées à des aînés a significativement augmenté depuis les quinze dernières années, malgré la diminution constante du nombre de places en CHSLD.
- ✓ En 2026, 568 000 ménages seraient dirigés par une personne âgée de 75 ans ou plus; c'est plus que le double de leur nombre en 2001.
- ✓ Dans l'avenir, plusieurs choisiront des villes qui leur offrent plus de services, en l'occurrence les grands centres urbains. L'exode des aînés vers les villes pourrait donc s'accroître avec le temps.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- ✓ En 1998, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à souffrir d'hypertension artérielle, d'arthrite ou de rhumatisme et de maladies de l'œil.
- ✓ L'hypertension artérielle et les maux de dos ou de la colonne sont de plus en plus présents chez les aînés au Québec, et ce, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.
- ✓ La dépression serait le problème de santé mentale le plus courant chez les aînés.
- ✓ L'usage excessif de médicaments, bien que constaté dans l'ensemble de la population, peut avoir des effets encore plus nocifs chez les personnes âgées, et surtout les très âgées.
- ✓ Il y a en effet des aînés seuls et isolés, mais ils ne forment pas la majorité.
- ✓ Les aînés les plus affectés par la maladie, les aînés les plus pauvres de même que ceux qui n'ont pas été mariés ou qui n'ont pas eu d'enfants risquent davantage d'être isolés socialement et de manquer de soutien psychologique.
- ✓ Les aînés du Québec sont particulièrement susceptibles d'affirmer qu'ils ne comptent aucun ami intime (23 %).
- ✓ Une des particularités des tentatives de suicides gériatriques est qu'il entraîne plus souvent la mort : alors qu'il y a un suicide complété pour cent tentatives dans l'ensemble de la population, cette proportion est de 25 % dans la population âgée.

- ✓ Les hommes de 65 ans ou plus auraient davantage recours à cette issue fatale.
- ✓ Certains facteurs sociaux contribuent à expliquer une partie du phénomène suicidaire chez les aînés : la pauvreté, la perte de statut et la tendance de notre société à accepter plus facilement le suicide d'un aîné.

COMMUNICATION

- ✓ Le vieillissement est souvent source de la diminution des facultés sensorielles chez les aînés, réduisant ainsi leur accès à certains services, leur niveau d'intérêt ou leur aptitude à recevoir et à assimiler de l'information.
- ✓ Il est important pour les communicateurs d'adapter le matériel communicationnel aux besoins des aînés, c'est-à-dire créer des messages simples, faciles à voir, à lire, à entendre, à comprendre.
- ✓ Le Québec compte environ 400 000 internautes réguliers âgés de 65 ans et plus et l'utilisation d'Internet chez les aînés est en croissance continue.
- ✓ Le profil de l'aîné internaute régulier est similaire à celui de l'internaute adulte : des hommes plutôt que des femmes, majoritairement des résidents de grands centres urbains, encore actifs professionnellement, issus de ménages dont le revenu annuel est supérieur à 60 000 \$ et détenteurs de diplômes universitaires ou collégial.
- ✓ Les aînés internautes ont passé en moyenne 6,2 heures par semaine sur le web pour des motifs personnels.
- ✓ Les 65 ans et plus passent plus de temps sur le web que les 55-64 ans.
- ✓ En 2008, près d'un aîné sur cinq aurait recherché une information sur la santé sur le Web.
- ✓ Le courriel est le moyen de communication en ligne prisé par près d'un aîné sur deux.
- ✓ De plus, le quart des jeunes aînés clavarde sur le web.
- ✓ La télévision demeure la principale source d'information et de nouvelles pour la majorité des aînés.

LOISIRS

- ✓ Les aînés s'adonnent à plusieurs activités de loisirs : randonnées pédestres ou à vélo, théâtre, concerts de musique classique, visites de musées et golf.

5. Baie-Saint-Paul – faits saillants

DÉMOGRAPHIE ET SCOLARITÉ

- ✓ La ville de Baie-Saint-Paul compte environ 7 290 habitants, soit 55 % de la population de la MRC de Charlevoix.
- ✓ La population de Baie-Saint-Paul est une population vieillissante; en effet, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent environ 19 % de la population totale.
- ✓ À partir de l'âge de 70 ans, la proportion de femmes est supérieure à la proportion d'hommes et Baie-Saint-Paul compte une grande proportion de femmes de plus de 85 ans (13 %).
- ✓ Le niveau de scolarité des aînés est relativement peu élevé.

REVENUS

- ✓ Le revenu médian annuel des ménages de Baie-Saint-Paul est d'environ 44 100 \$.
- ✓ Quant au revenu médian annuel des ménages formés d'une seule personne (toutes catégories d'âges confondues), il est, en 2005, de 19 400 \$.
- ✓ Les hommes ont un revenu supérieur de près du double de celui des femmes.
- ✓ Une plus grande proportion de femmes sont considérées comme étant des personnes à faibles revenus, comparativement aux hommes.
- ✓ Par ailleurs, une plus faible proportion de personnes de 15 ans et plus à Baie-Saint-Paul est considérée comme étant des personnes à faibles revenus (11 % à BSP, comparativement à 17 % pour la MRC de Charlevoix, 16 % dans la Capitale-Nationale et à 17 % au Québec).

ÉCONOMIE

- ✓ Comme Baie-Saint-Paul est la ville de centralité de la MRC de Charlevoix, ses activités économiques sont parmi les plus nombreuses de la MRC. Elle compte sur son territoire plusieurs services, commerces et entreprises.
- ✓ Baie-Saint-Paul compte une forte concentration d'emplois liés à la vente et aux services (26 % de l'ensemble de la région). Parmi les plus importants employeurs notons le CSSS, BFCO, Groupe Le Massif, l'Agence pour Vivre chez soi, les PFM, etc.

- ✓ Elle est en fait une Ville avec une vitalité commerciale certaine.
- ✓ L'un des plus importants secteurs économiques de la Ville de Baie-Saint-Paul est le tourisme, principalement axé sur la culture (arts visuels) et, depuis quelques années, sur la nature.
- ✓ Environ une quarantaine de fermes possèdent près de 2 700 hectares de terres en culture et, au fil des années, de nombreux produits du terroir fort prisés des consommateurs ont été développés.

LOGEMENT

- ✓ Environ le tiers (32 %) des ménages totaux de Baie-Saint-Paul sont formés d'une seule personne, ce qui représente une augmentation de 5 % depuis 2001.
- ✓ La majorité (69 %) des logements de Baie-Saint-Paul sont occupés par des propriétaires.
- ✓ La ville de Baie-Saint-Paul compte 46 logements sociaux gérés par des offices d'habitation et 10 logements sociaux gérés par des coopératives d'habitation et des organismes à but non lucratif.
- ✓ L'Office municipal d'habitation de Baie-Saint-Paul subventionne présentement 20 logements pour les personnes aînées.
- ✓ Baie-Saint-Paul compte trois résidences privées pour personnes âgées.
- ✓ L'étalement urbain et le caractère rural de la Ville peut éventuellement avoir une incidence à moyen et long termes sur les aînés (distances de transport, sécurité, éloignement des services, etc.).

VIE COMMUNAUTAIRE

- ✓ La vie communautaire est très riche à Baie-Saint-Paul. Outre un grand nombre de clubs sociaux à vocation sociale ou charitable, une cinquantaine d'organismes et d'associations offrent divers services à la population.
- ✓ Le Centre communautaire Pro-Santé et l'Agence pour Vivre chez soi jouent un rôle important dans l'animation et les services offerts aux aînés;
- ✓ Un peu plus du quart de la population (27 %) affirme avoir consacré des heures destinées aux soins ou à l'aide des personnes âgées (55 % de femmes et 45 % d'hommes).
- ✓ La communauté religieuse des Petites Franciscaines de Marie regroupe à l'heure actuelle 122 religieuses; cette communauté, malgré son vieillissement relatif, est très dynamique et impliquée dans la Ville.

LOISIRS

- ✓ Baie-Saint-Paul dispose de nombreux espaces, infrastructures et équipements de loisir, de sport et de culture pour pratiquer diverses activités.
- ✓ La Ville est également très dynamique en termes d'offre d'activités à la population.

SERVICES

- ✓ Baie-Saint-Paul et la région de Charlevoix offrent de nombreux services aux aînés.
- ✓ Ces services sont toutefois peu ou pas connus de la population et sont souvent accessibles sur référence du CSSS.
- ✓ Le Centre communautaire Pro-Santé est un acteur important dans l'offre de services et au niveau de l'animation du milieu pour les aînés. Il est souvent précurseur dans l'offre de projets pilotes.
- ✓ Il n'existe pas de services de surveillance amicale (téléphone, visites, etc.);
- ✓ Il n'y a pas de services de convalescence;
- ✓ L'accessibilité des services offerts aux aînés semble difficile car il nécessite une référence du CSSS et le coût des services offerts est fonction du revenu (il faut gagner moins de 13 000 \$ pour avoir accès à des subventions substantielles).

6. Villes-amies des aînés - faits saillants

En somme, les principaux éléments à retenir des villes comparables étudiées (Rivière-du-Loup, Sherbrooke, Genève) sont présentés ci-après.

- ✓ Les projets Ville-amie des aînés se sont échelonnés sur une période variant entre 1 an et demi et trois ans.
- ✓ Les principaux éléments qui sont ressortis lors des différentes consultations concernent, entre autres :
 - la circulation piétonne;
 - la communication aux aînés (accompagnement, Internet, etc.);
 - le manque d'activités physiques et de loisirs pour les aînés;
 - le transport qui ne répond pas aux besoins des aînés;
 - le désir des aînés de rester le plus longtemps possible dans leur résidence;
 - le manque de civisme des jeunes envers les aînés;
 - le manque de reconnaissance envers les aînés.
- ✓ Dans leur plan d'action, les villes étudiées ont identifié plusieurs priorités. Celles-ci touchent les aspects suivants :
 - faciliter l'accès à l'information pour les aînés (accessible et efficace);
 - développer l'offre d'activités sportives et de loisirs pour les aînés;
 - soutenir les proches-aidants;
 - rendre sécuritaires les déplacements piétonniers;
 - faciliter le transport des aînés;
 - favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées;
 - assurer un développement du logement adapté aux besoins des aînés, accessible financièrement et physiquement et favoriser le maintien à domicile;
 - aménager le milieu de vie pour répondre aux besoins des aînés;
 - assurer un soutien financier adéquat aux organismes communautaires desservant la clientèle des aînés;
 - favoriser la culture du civisme envers les aînés;
 - développer une meilleure connaissance au sujet de l'engagement des aînés (bénévolat entre autres);
 - encourager la concertation des organismes travaillant pour les aînés.

- ✓ Les principales conditions de réussite émises par les villes concernant la réussite d'une démarche de « Ville-amie des aînés », sont :
 - inclure les aînés tout au long du projet et obtenir leur collaboration;
 - s'assurer de la bonne collaboration des organismes du milieu et d'un soutien politique fort.

7. Groupes de discussion - faits saillants

Voici les constats qui émanent de l'analyse des huit groupes de discussion présentée précédemment. Au total, nous avons rencontré 33 femmes et 28 hommes dans le cadre de ces consultations.

CONTACTS BI-GÉNÉRATIONNELS

- ✓ Concernant les contacts avec les jeunes, les aînés sont contents d'en avoir, de voir leurs petits-enfants, mais ils sont aussi contents d'en prendre congé pour retrouver leur routine quotidienne. Toutefois, leur ouverture à fréquenter les jeunes ou d'aider dans les devoirs est plutôt faible. Plusieurs apprécient le contact avec les jeunes, mais préfèrent, en général, fréquenter des gens de leur âge.
- ✓ Les adolescents sont contents de voir leurs grands-parents (ou leurs parents) et aussi d'en prendre congé; par contre, il y a un certain sentiment de culpabilité à ne pas les voir souvent. À l'inverse, plusieurs personnes âgées aimeraient voir leurs enfants (ou petits-enfants) plus souvent, mais ne veulent pas avoir l'impression de les déranger, car, elles aussi ont leur vie à mener.
- ✓ Certains aînés aimeraient avoir le loisir de voir des jeunes, de croiser des familles dans des lieux publics comme des parcs.

LOGEMENT / HABITATION

- ✓ Un besoin en unités de logement pour aînés autonomes, c'est-à-dire sans services, à prix modiques semble ressortir assez clairement. Il faudrait donc combler le vide perçu pour des logements transitoires entre la maison et le CHSLD.
- ✓ Par ailleurs, il semble également y avoir un besoin pour des logements pour aînés avec services à prix modiques.
- ✓ Les personnes rencontrées manifestent un désir d'avoir accès à des mesures fiscales pour le maintien à domicile des aînés ou pour des résidences bi-générationnelles.

- ✓ La vieillesse et la vente de la maison familiale sont en quelque sorte des étapes de la vie d'un aîné qui se prépare, au même titre qu'une retraite ou même, un deuil. Cela serait un événement anxiogène, surtout si quelqu'un doit casser maison, car elle ne peut plus payer les taxes municipales.

ACTIVITÉS À BAIE-SAINT-PAUL ET MILIEU DE VIE

- ✓ Concernant l'offre d'activités à Baie-Saint-Paul, les personnes considèrent qu'il y en a beaucoup. Toutefois, il semblerait y avoir un intérêt pour davantage d'espaces verts ou de bancs de parcs. Aussi, l'ajout d'un cinéma serait vu d'un bon œil pour plusieurs groupes d'âges.
- ✓ Baie-Saint-Paul possède peu de lieux publics de rencontres (lieu de socialisation) où les aînés peuvent se retrouver entre eux et discuter dans un cadre purement informel (ex. : maison des jeunes pour les aînés). Un besoin a été clairement identifié à cet égard.
- ✓ Des mesures devraient être envisagées pour favoriser l'intégration sociale des aînés qui arrivent à Baie-Saint-Paul sans être originaire de la région. Certaines personnes, n'étant pas originaires de Baie-Saint-Paul, pourraient avoir l'impression d'être des étrangers dans leur ville.
- ✓ De l'opinion de plusieurs personnes rencontrées, le déménagement du Centre Pierre-Dupré à l'hôpital ne semble pas souhaitable pour la qualité de vie des aînés qui y vivent (habitation en hauteur, fenestration limitée, contacts restreints avec l'extérieur, etc.).

SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENTS

- ✓ La signalisation, l'état des trottoirs, les traverses de piéton à certaines intersections et le stationnement dans les rues qui rendent difficile la circulation dans la Ville semblent être des enjeux majeurs pour les personnes âgées, en particulier celles qui ont une mobilité réduite ou une déficience de la vue. Il faudrait, par exemple, avoir des traverses piétonnières avec un décompte plus élevé et des feux de circulation. Les pentes de trottoirs et l'accumulation de neige ont été soulevées dans presque tous les groupes.

- ✓ Par contre, Baie-Saint-Paul ressort comme étant une ville sécuritaire, offrant une qualité de vie exceptionnelle pour les aînés. Toutefois, quelques personnes, en particulier les femmes seules, disent qu'il faut verrouiller les portes, surtout pour celles qui vivent dans les rangs.
- ✓ Les personnes rencontrées manifestent un besoin pour accentuer le nombre de poubelles et de bancs dans la Ville et plus particulièrement dans les parcs et espaces verts.

COMMUNICATION

- ✓ Pour favoriser la communication aux aînés, un guide des loisirs spécialement conçu pour eux serait souhaitable.
- ✓ La télévision communautaire, la radio communautaire et l'Hebdo charlevoisien devraient consacrer une section de leur média aux aînés (chroniques, faits saillants, activités, etc.). Ces médias sont très consultés et possèdent une crédibilité certaine auprès des aînés.
- ✓ La rediffusion du Conseil municipal à la télévision communautaire est une émission qui est grandement appréciée, surtout des personnes de plus de 65 ans.
- ✓ Les aînés ne sont pas tous à l'affût de ce qui s'offre à eux en termes d'activités et services à Baie-Saint-Paul. Un manque de promotion est ici perçu.

PERCEPTIONS VARIÉES

- ✓ La vieillesse ne réfère pas à un âge précis, mais est relative à l'état d'esprit et à l'autonomie physique et mentale d'une personne.
- ✓ Le niveau d'implication sociale d'une personne à la retraite serait le reflet de son niveau d'implication dans le cadre de sa vie active.
- ✓ Les aînés de plus de 74 ans ont un lâcher-prise assez marqué et se préoccupent beaucoup plus de l'avenir des jeunes que de leur propre avenir.
- ✓ Par ailleurs, les personnes qui s'approchent de la retraite (55 à 60 ans) se préoccupent davantage de leurs besoins futurs que les autres groupes de personnes de la population, particulièrement en ce qui a trait à la santé et au logement.

8. Sondage - faits saillants

Cette section vise à faire ressortir les principaux points saillants issus de l'analyse du sondage.

REVENU ET OCCUPATION

- ✓ Un peu plus de la moitié des personnes de 50 ans et plus à Baie-Saint-Paul sont des retraités/rentiers.
- ✓ Environ la moitié des personnes de 50 ans et plus vivant seules à Baie-Saint-Paul ont un revenu total par ménage (avant impôts) de moins de 20 000 \$ par année; les femmes vivant seules sont moins riches que les hommes vivant seuls et moins riches que les personnes vivant en couple.
- ✓ Pour 3 propriétaires sur 5, la maison est payée².
- ✓ Les propriétaires actuels paient en moyenne 600 \$ en hypothèque (parmi ceux qui ont encore un solde hypothécaire). À cela s'ajoutent des taxes municipales et scolaires de 2 639 \$ par année en moyenne (environ 220 \$ par mois). Portant le total des versements mensuels à environ 830 \$.

SATISFACTION DE VIVRE À BAIE-SAINT-PAUL

- ✓ La très grande majorité des personnes interrogées se disent heureuses de vivre à Baie-Saint-Paul.
- ✓ Environ 4 personnes sur 5 disent qu'elles envisagent demeurer à Baie-Saint-Paul pour le reste de leur vie (à moins d'une circonstance exceptionnelle). Une personne sur dix dit qu'elle envisage déménager. Le restant, 10 %, ne sait pas encore (7,7 %) ou refuse de répondre à la question (2,2 %).

MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT ET NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE

- ✓ En moyenne, les ménages sont composés de 1,93 personne.
- ✓ Les personnes de 65 ans et plus, les femmes, les retraités, les personnes qui disposent de revenus annuels de 20 000 \$ et moins et les locataires sont proportionnellement plus nombreux (écarts statistiquement significatifs) à vivre seuls.

² Rappelons que la population à l'étude se compose de personnes âgées de 50 ans et plus.

- ✓ Les propriétaires et les personnes dont le revenu total du ménage est situé entre 30 000 \$ et 50 000 \$ par année sont proportionnellement plus nombreux à vivre en couple.
- ✓ 1 ménage sur 6 est composé d'au moins un enfant. La plupart du temps, les enfants sont majeurs.
- ✓ 7 personnes sur 10 sont propriétaires ou copropriétaires de leur lieu d'habitation. Le quart est locataire/colocataire.

AIDE À UN PROCHE ET AIDE À DOMICILE

- ✓ 1 personne sur 8 doit s'occuper personnellement des soins d'un proche (comme un parent, un beau-parent, un conjoint, un frère ou une sœur). Les personnes de 50 à 64 ans sont légèrement plus nombreuses, en proportion, à s'occuper des soins d'un proche.
- ✓ 1 personne sur 5 reçoit de l'aide à domicile (ménage, entretien, déneigement, préparation/livraison des repas, etc.).
- ✓ La plupart du temps, l'aide prend la forme d'aide au déneigement, à l'entretien ménager, à l'entretien général de la maison et l'entretien paysager.
- ✓ Les quatre principales sources d'aides proviennent d'un membre de la famille, l'Agence pour Vivre chez soi, une femme/homme de ménage/homme à tout faire/domestique, un voisin/ami/connaissance.
- ✓ Les personnes de 65 ans et plus, les femmes, les personnes vivant seules, les personnes retraitées et les personnes disposant d'un revenu total inférieur à 20 000 \$ par année sont proportionnellement plus nombreuses à recourir à l'aide à domicile. Parmi ceux et celles qui bénéficient d'aide à domicile, le montant dépensé mensuellement par mois varie, grosso modo, entre 51 \$ et 76 \$.

INTENTIONS FUTURES

- ✓ Les répondants ont été invités à se prononcer sur leurs intentions futures lorsqu'ils ne seront plus en mesure d'effectuer toutes les tâches ménagères et d'entretien courant. Un peu plus de la moitié d'entre eux disent qu'ils voudront demeurer à la maison et obtenir de l'aide, par exemple de l'entretien ménager, un service de repas, de l'entretien général de la maison, du déneigement ou de l'entretien paysager. Globalement, elles seraient prêtes à déboursier environ 200 \$ - 250 \$ par mois pour obtenir cette aide. L'Agence pour Vivre chez soi est mentionnée comme source d'aide envisagée par plus

de la moitié des répondants, tout comme le Centre communautaire Pro-Santé, un employé, un domestique ou une femme/un homme de ménage. La famille est aussi une source d'aide envisagée (enfants, conjoint, membre de la famille, etc.).

- ✓ Une personne sur cinq opterait plutôt pour une résidence pour personnes âgées. En moyenne, les personnes ayant choisi cette option seraient disposées à dépenser jusqu'à 900 \$ par mois pour y loger et y obtenir des services tels les repas, l'entretien ménager et les soins médicaux et personnels à domicile.
- ✓ Une personne sur six déménagerait ailleurs comme dans un appartement, chez un membre de la famille, un ami ou une connaissance. Les deux tiers d'entre eux demeureraient à Baie-Saint-Paul et l'autre tiers déménageraient ailleurs qu'à Baie-Saint-Paul.

9. Diagnostic stratégique et enjeux

L'ensemble des consultations et des activités réalisées précédemment nous permet de dégager un diagnostic stratégique de Baie-Saint-Paul en regard du projet Ville-amie des aînés. Voici donc les forces, faiblesses, menaces et opportunités qui émanent de notre analyse.

- La forte participation et l'implication des aînés (bénévolat, activités, etc.)
- La bonne entente sociale entre les gens et le respect intergénérationnel
- Les aînés qui sont heureux de vivre à Baie-Saint-Paul
- La proximité de tous les services
- La proximité/éloignement de Québec
- L'environnement naturel / calme et la beauté de la nature
- La qualité de vie
- Les médias de communication communautaires
- La vie culturelle et communautaire bien remplie
- Les locaux disponibles pour diverses activités à Pro-Santé
- La sécurité pour les aînés/ville sécuritaire
- Les visites médicales à domicile
- L'Agence pour Vivre chez soi et ses services
- Le centre communautaire Pro-Santé
- Les organismes communautaires et les clubs sociaux qui sont très actifs dans la communauté

Forces

- La perception d'un manque de logements pour aînés autonomes et semi-autonomes
- L'accès aux commerces pour les personnes à mobilité réduite
- Les trottoirs mal adaptés aux aînés: le manque d'entretien et le déneigement (surtout pour les fauteuils roulants)
- Les intersections difficiles à traverser pour les piétons
- Le peu d'espaces verts adaptés en fonction des besoins des aînés (aplanissement des obstacles, bancs, poubelles)
- Le peu de lieux de rencontre/socialisation spécifiquement dédiés aux aînés
- Le transport en commun dans Baie-Saint-Paul
- L'absence d'un cinéma
- La faible quantité d'activités de loisirs pour les personnes en perte d'autonomie
- La précarité des aînés avant le retour à la maison à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation

Défis à relever

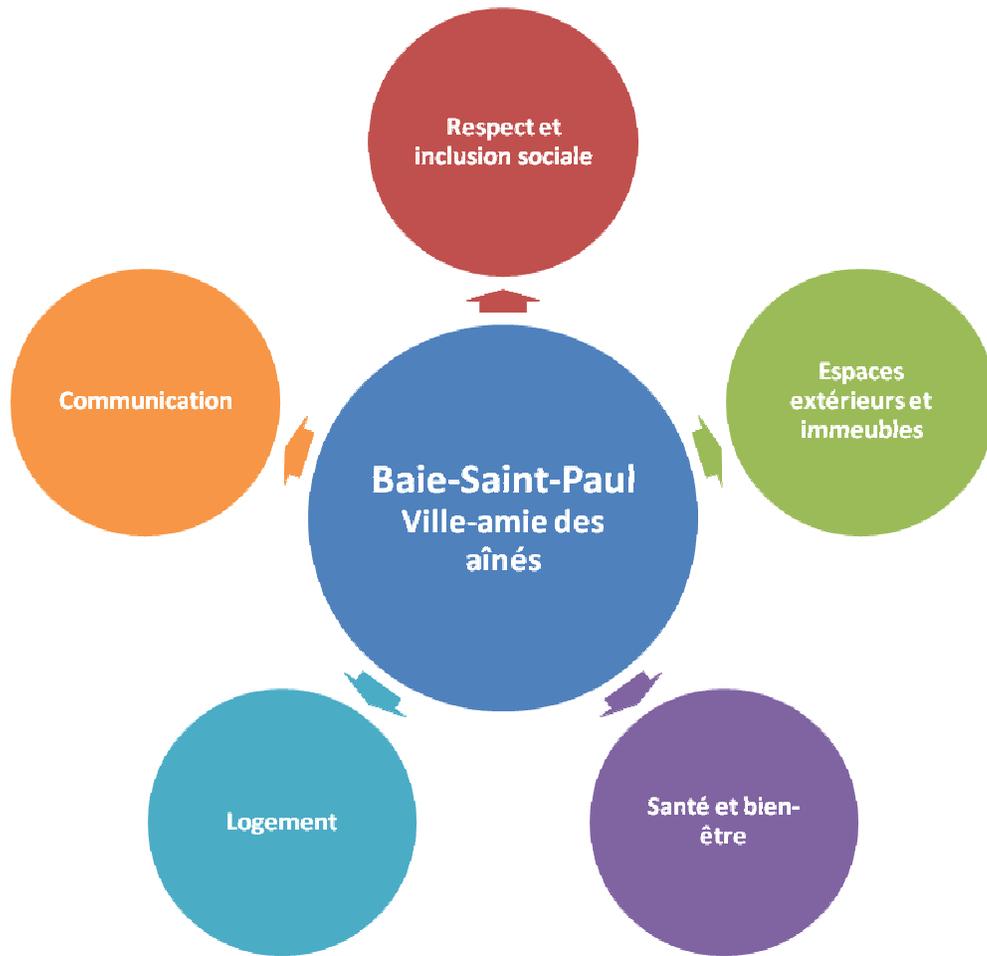
- La situation financière précaire des aînés qui sont seuls
- La relative pauvreté des femmes seules et leur espérance de vie plus élevée
- Le fractionnement du revenu au décès d'un des conjoints (appauvrissement et menaces pour le logement)
- La forte période d'achalandage touristique qui donne la perception aux résidents de se faire « envahir » par les touristes et de ne plus se sentir chez eux
- L'étalement urbain pour:
 - les services
 - le transport
 - l'isolement
- Le manque de médecins omnipraticiens à prévoir à court/moyen termes

Menaces

- L'ouverture des aînés au bénévolat
- La possibilité d'intégrer davantage les aînés au marché du travail, et ce, selon leur disponibilité
- Des activités intergénérationnelles structurées (apprentissage, savoir-faire, etc.)
- Le développement d'un lieu de socialisation spécifiquement dédié aux aînés
- La demande en transport adapté pour les aînés en perte d'autonomie à développer
- La présence du TRUC et la demande pour du transport collectif plus organisé en direction du Centre-ville et des points d'intérêt
- Le besoin éventuel pour des logements autonomes et semi-autonomes pour aînés avec services de repas, d'entretien ménager et de soins à domicile (personnel et médicaux)
- La mise sur pied d'un service de convalescence

Opportunités

Suite au diagnostic stratégique présenté précédemment, cinq grandes catégories d'enjeux peuvent être dégagées afin de converger vers le but ultime de la Ville qui est de faire en sorte que les aînés vivent heureux à Baie-Saint-Paul.



Les grandes catégories d'enjeux développées mènent concrètement à des enjeux spécifiques qui seront éventuellement transformés en actions à mettre de l'avant dans la suite du mandat. Le graphique qui suit présente donc les enjeux par grandes catégories.



